



MAIRIE LES MEES

NON AU DÉMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE !

Le 11 juin dernier la Direction Départementale des Finances Publiques nous a présenté un projet de réorganisation des finances publiques dans le département. Cette réorganisation s'inscrit dans le projet de vaste refonte de l'organisation territoriale des finances publiques engagé par le Ministre des Comptes Publics, Mr Darmanin. Celui-ci étant présenté comme une « *déconcentration de proximité* ».

QU'EN EST-IL RÉELLEMENT ?

- **Actuellement : 11 Trésoreries + 1 Paierie**

Demain : 4 centres de gestion comptable, avec la disparition de 7 Trésoreries dont celle des Mées pour notre territoire,

- **Actuellement : 5 Services des Impôts aux Particuliers : Barcelonnette, Sisteron, St André les Alpes, Digne et Manosque**

Demain : 1 seul site à Digne

- **Actuellement : 3 Services des Impôts aux Entreprises : Barcelonnette, Digne et Manosque**

Demain : 1 seul site à Manosque

- **Suppression de 10 postes d'agents dès 2019 et environ une trentaine de postes pourront être supprimés pour la période 2020/2022**
- **Les Trésoreries fermées seraient remplacées par des « points d'accueil de proximité », ouverts quelques heures : par semaine ? par mois ?**

Ces fameux points d'accueil de proximité que l'on voudrait nous présenter comme une « amélioration » de la proximité ne répondront absolument pas aux besoins de la population, et de plus seraient à la charge des collectivités via les « Maisons France Service » (actuellement Maisons de Service au Public).

Pour les collectivités, la séparation entre « centres de gestion comptable » et « conseil aux ordonnateurs », contrairement à ce qui est affirmé, constituera un véritable recul de la qualité du service rendu à nos communes.

S'il est normal que l'Etat se réforme et s'adapte, il doit néanmoins répondre à l'attente et aux besoins fortement exprimés par les populations et les élus, aussi bien dans les « cahiers de doléances et de propositions » que lors du « Grand Débat » initié par le Président de la République.

Nos concitoyens et les élus que nous sommes ont exprimé le souhait de voir revenir l'Etat investir nos territoires ruraux et que les services publics soient de nouveau accessibles simplement.

Le projet qui nous est présenté va exactement à l'inverse de cela !

Nous faisons nôtre l'appel des Maires de l'Association des Maires de France (AMF 04 et AMRF 04), et des collectifs de défense des services publics :

« La présence de services publics sur nos territoires est :

- **Une garantie de cohésion sociale face à notre isolement ;**
- **Une garantie d'accès égalitaire aux services sur tout le territoire ;**
- **Une garantie de qualité du service rendu sur tout le territoire ;**

Nous sommes tous convaincus que les services publics représentent une réponse aux besoins sociaux des populations, en termes d'égalité de traitement que l'on soit en zone rurale ou pas, ou encore pour les populations en difficultés.

Nous sommes tous convaincus qu'il faut sacrifier les services publics et qu'il faut mettre un terme aux fermetures des Trésoreries, des gares, des bureaux de poste, des services de santé de proximité, des classes dans les écoles primaires...

Les collectifs, les élus AMF et AMRF estiment nécessaire de lancer un appel au rassemblement pour défendre les services publics dans nos territoires ruraux. Nous sommes tous convaincus que c'est en agissant ENSEMBLE que nous serons entendus.

C'est donc ensemble que les associations d'élu(e)s AMF 04, AMRF 04 et les collectifs citoyens appellent la population à se mobiliser pour la sauvegarde des services publics dans nos territoires ruraux ».

**Gérard PAUL,
Maire des Mées**

C'est ce à quoi nous vous invitons :

JEUDI 19 SEPTEMBRE

18 H 00

Salle des fêtes des Mées

**RÉUNION PUBLIQUE
D'INFORMATION ET DE MOBILISATION**

Cette invitation s'adresse également aux élu(e)s et populations des 18 communes qui dépendent de la Trésorerie des Mées.

ENSEMBLE, NE LAISSONS PAS DÉMÉNAGER NOTRE TERRITOIRE !